Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

Une construction collective

Dans le cadre de l'élaboration du document, HAROPA PORT met en œuvre une démarche volontaire de concertation préalable du public du 3 novembre au 15 décembre 2025, en plus des consultations réglementaires. Elle va permettre de débattre des objectifs et des orientations de son projet stratégique en construction, des enjeux socio-économiques et des impacts sur l'environnement de ses activités, via ce site internet dédié à l'information et au recueil des avis du public.

Published on 10/10/2025 - Updated 28/10/2025

Conformément au Code des transports, le projet stratégique 2026-2030 s'élabore dans une démarche de coconstruction : les réflexions et les expertises de tous les acteurs du système portuaire de HAROPA PORT ont été prises en compte.

Ces expertises ont été rassemblées et formulées via cinq axes de travail définis par le code des Transports :

- stratégie de développement ;
- trajectoire financière et plan d'investissement ;
- exploitation des outillages ;
- politique d'aménagement et développement durable ;
- intermodalité.

Des consultations réglementaires...

Sur la base des travaux réalisés par les équipes de HAROPA PORT, les contributions des 3 conseils de développement territoriaux (CDT) et celles du conseil d'orientation ont fait émerger 13 ambitions regroupées dans 5 enjeux, qui ont permis d'établir une première version du projet stratégique.

Le président du CDT du Havre, Hervé Bonis, le président du CDT de Rouen, Nils Beneton, et la présidente du CDT de Paris, Séverine Chapus, nous ont répondu sur leur vision du projet stratégique :

- 2 questions à... Hervé Bonis, président du CDT du Havre ;
- 2 questions à... Nils Beneton, président du CDT de Rouen ;
- 2 questions à... Séverine Chapus, présidente du CDT de Paris.

Une version consolidée est en cours d'élaboration et sera soumise pour avis au Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine (CSES) sur les questions relatives à la préservation de l'estuaire, à sa gestion, à l'aménagement de ses milieux naturels ainsi qu'aux activités et travaux susceptibles d'avoir un impact sur ces milieux.

HAROPA PORT présentera ensuite le projet stratégique et son évaluation environnementale à l'Autorité Environnementale (AE). Cette évaluation permet d'intégrer les enjeux environnementaux dans les plans et programmes. Elle vise à s'assurer que les documents de planification (comme les plans de transport, d'aménagement, de gestion de l'eau, de l'énergie ou des déchets) tiennent compte de leurs impacts potentiels sur l'environnement. L'avis rendu par l'AE fera ensuite l'objet d'un mémoire de HAROPA PORT en réponse aux principales recommandations.

Le saviez-vous ?

Les conseils de développement territoriaux (CDT) sont des instances instituées dans chaque direction territoriale, pour représenter les intérêts locaux auprès du directeur général délégué chargé de cette direction. Ils sont composés pour chaque direction territoriale de représentants des milieux professionnels, sociaux et associatifs et des collectivités territoriales et leurs groupements, dont la région dans laquelle se trouve le siège du port. Envie d'en savoir plus sur la gouvernance de HAROPA PORT ?Cliquez-ici.

... et une concertation volontaire

La démarche volontaire de concertation préalable du public commence le 3 novembre 2025 pour permettre :

- d'ouvrir la réflexion sur les objectifs et les orientations du projet stratégique en construction;
- de donner un avis sur les enjeux socio-économiques et les impacts sur l'environnement de ses activités.

Chaque citoyen et chaque acteur du territoire est invité à se prononcer de façon globale ou sur chaque enjeu :

- sur ce site, sur la page dédiée Donnez votre avis ;
- sur les registres de concertation préalable mis à disposition du public au siège de chacune des directions territoriales du Havre, de Paris et de Rouen, et des départements de la Seine-Maritime, de l'Eure du Calvados et de l'ensemble des départements d'Île de France.

Le bilan de cette concertation sera rendu public. HAROPA PORT prendra en compte les recommandations formulées dans le cadre de la concertation préalable pour faire évoluer le document final.

URL of the page:

https://projetstrategique.haropaport.com/en/node/6451

Cette démarche s'intègre dans la politique de HAROPA PORT qui a rejoint les 190 signataires de la **charte de la participation du public.** Portée par le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, celle-ci a pour vocation de favoriser le dialogue entre les porteurs de projets ou associations et les citoyens dans différentes démarches liées à l'environnement, l'urbanisme, ou la politique de la ville.

Envie d'en savoir plus sur la charte de la participation du public : cliquez-ici.

